

Lancement d'une campagne de prévention en faveur de la sécurité routière lors de la saison des battues (13.10.2023)

Communiqué par : ministère de la Mobilité et des Travaux publics / Sécurité routière ASBL / Fédération Saint-Hubert des chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg ASBL

Le ministère de la Mobilité et des Travaux publics, ensemble avec la Sécurité routière ASBL et la Fédération Saint-Hubert des chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg ASBL, a décidé de lancer ce vendredi 13 octobre 2023 une campagne de prévention dans l'objectif de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à redoubler leur vigilance lors de la saison de chasse en battue, qui débute cette année le 14 octobre et qui durera jusqu'au 17 décembre 2023.

Durant la saison de chasse en battue, les automobilistes sont encouragés à être encore plus attentifs aux bords de la route, surtout lors de la présence de panneaux routiers avertisseurs le risque de passage d'animaux sauvages et finalement à adapter leur vitesse en traversant une zone boisée.

Dans le cas d'un croisement avec un animal sauvage sur la route, il est recommandé de réduire la vitesse, de klaxonner et d'allumer les feux de croisement.

Attention: l'intensité lumineuse des phares risque de perturber les animaux et les autres usagers de la route. De même, les animaux sauvages se déplacent souvent en meute.

Si une collision est inévitable, il ne faut en aucun cas tenter d'éviter l'animal. En effet, il est conseillé de tenir fermement le volant à deux mains tout en poursuivant la trajectoire en ligne droite et en effectuant un freinage d'urgence. Dans le cas d'une collision avec du gibier, il est essentiel de porter un gilet de sécurité en quittant le véhicule, d'allumer les feux de détresse, de sécuriser le lieu de l'accident et finalement d'en informer la police.

Il est en outre fortement déconseillé de toucher ou de déplacer l'animal blessé ou décédé.

Les forces de l'ordre prendront en charge la situation ou contacteront les services concernés. Finalement, les promeneurs sont conseillés à éviter ces zones lors de la saison de chasse.

Toutes les dates et lieux des battues peuvent être consultés sur le site www.geoportail.lu.

Cette campagne démarera ce samedi 14 octobre 2023 et sera diffusée à la radio, sur les réseaux sociaux ainsi que sur les écrans numériques des bus du réseau RGTR.